



SAINT-JEAN  
DE BRAYE

Monsieur [REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

Saint-Jean de Bray, le 17.06.2021

PÔLE DEVELOPPEMENT  
DU TERRITOIRE ET PATRIMOINE  
Service Urbanisme  
Dossier suivi par Annie LECOINTE  
☎ : 02.38.52.40.70  
@ : [accueil.ddtp@ville-saintjeandebraye.fr](mailto:accueil.ddtp@ville-saintjeandebraye.fr)

N/Réf : BJ/MR/SC/AL/2021-226

Objet : Terrains Malvoisine  
BZ 97 – 111 -114

Monsieur,

Je fais suite aux échanges que vous avez eus avec mes services concernant votre proposition de cession de terrain au profit de la ville.

Les parcelles en question, cadastrées BZ n°97 – BZ n° 111 et BZ n°114 d'une superficie totale de 13 525 m<sup>2</sup>, sises au Clos de Malvoisine, se situent sur l'emprise du franchissement de la Loire ou de la voie de desserte future du quartier de Malvoisine prévue au Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (PLUM) arrêté le 29 avril dernier.

Une réflexion est en cours sur la stratégie foncière à mettre en place sur ce secteur.

Aussi, la commune n'est pas en mesure de se positionner sur une éventuelle acquisition à ce jour.

Madame Annie Lecointe, collaboratrice au service urbanisme, est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Maire - Conseillère départementale du  
Loiret et par délégation,  
L'adjointe déléguée à l'aménagement du cadre  
de vie,



Brigitte JALLET

Adressez votre courrier à:

Madame le Maire  
Hôtel de Ville - CS 90009  
45801 Saint-Jean de Bray Cedex  
02 38 52 40 40

